

DECEMBRE 2015

N° 39

le Compainteyre

Tout d'abord, je veux avoir une pensée pour toutes les victimes et leurs familles qui ont été touchées par les ignobles attentats du 13 novembre. Dans ce contexte difficile, le bien vivre ensemble à encore plus de valeur aujourd'hui.

Je suis, avec l'équipe municipale, motivé pour la défense de notre commune et malgré la diminution substantielle de nos budgets, nous nous efforcerons de garder un taux d'imposition stable.

Tout au long de ce bulletin d'information vous verrez les actions menées en termes d'économie, d'investissement mais aussi les projets que nous nous efforçons de réaliser pour améliorer notre cadre de vie.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2016.

Bien à vous.

Le Maire.

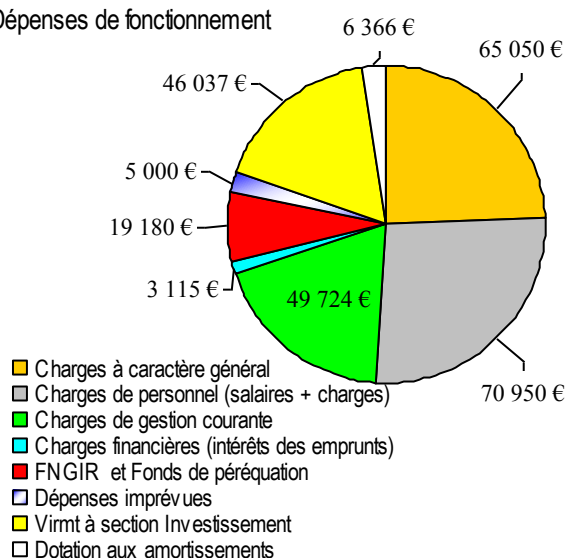


Ecole primaire de Compains
Institutrice : Florence LENEGRE
ATSEM : Corine GAY
Tél : 04.73.71.23.21

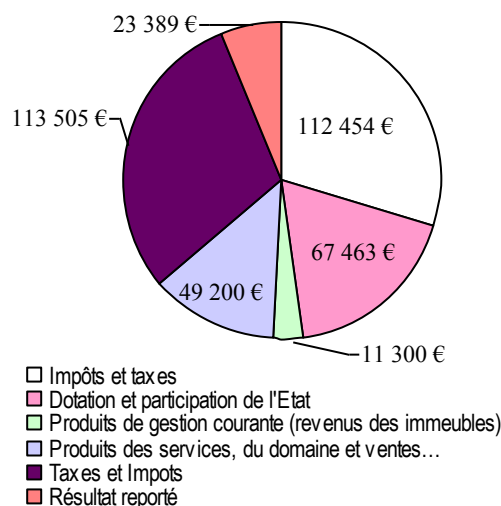
Les budgets 2015

Commune

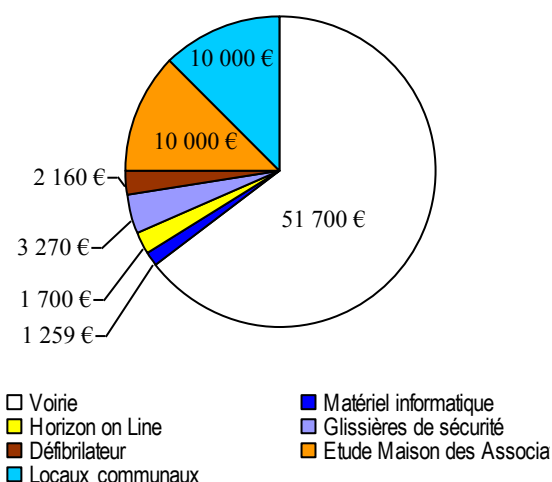
Dépenses de fonctionnement



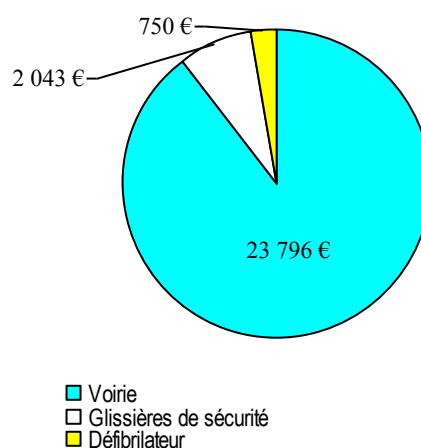
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

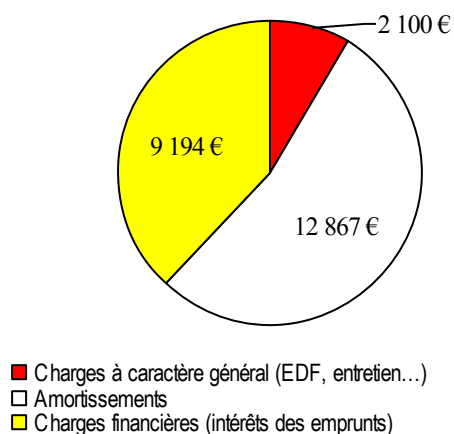


Recettes d'investissement

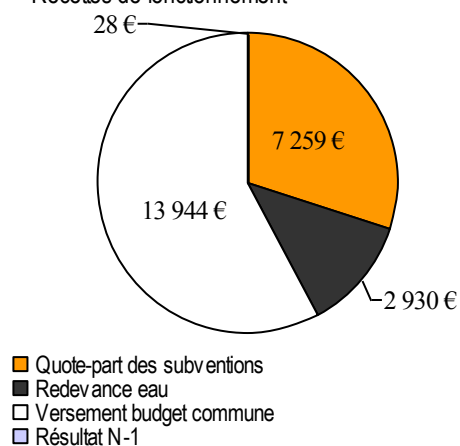


Assainissement

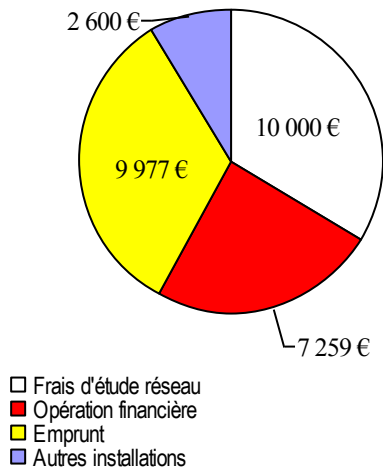
Dépenses de fonctionnement



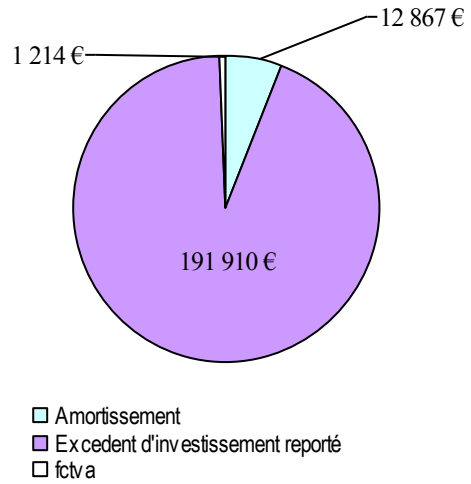
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

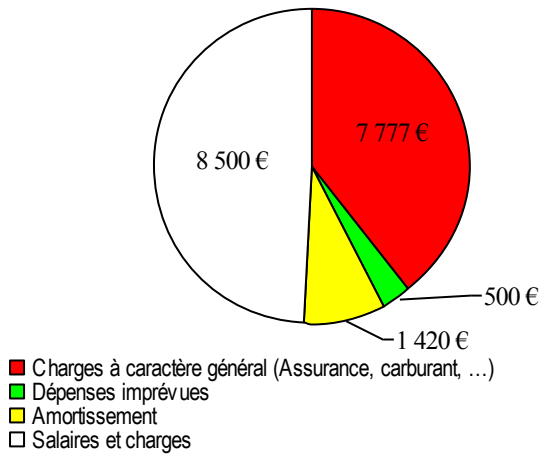


Recettes d'investissement

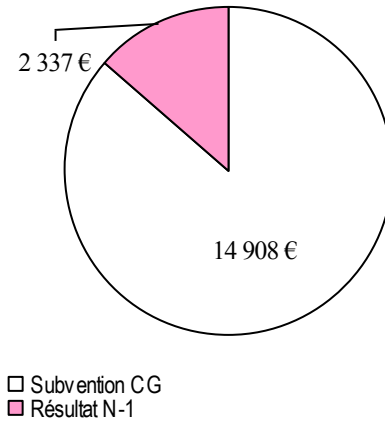


Régie des transports

Dépenses de fonctionnement

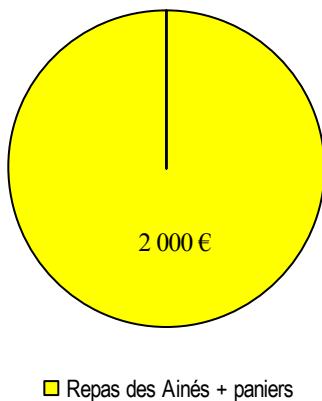


Recettes de fonctionnement

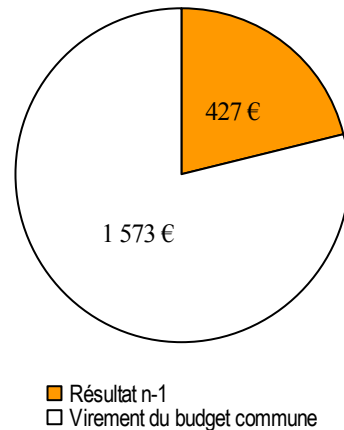


CCAS

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



L'année 2015

Les taxes

Par délibération en date du 10 avril 2015, le Conseil Municipal n'a voté aucune augmentation des taux d'impositions :

TAXES	BASE 2015 PREVISIONNELLE	TAUX D'IMPOTS COMMUNAUX 2014	TAUX VOTES 2015	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2015
HABITATION	160 900	6.41	6.41	10 314
FONCIER BATI	128 300	9.83	9.83	12 612
FONCIER NON BATI	135 600	55.08	55.08	74 688
TOTAL				97 614

Locations

Location des appartements

3 appartements loués :

- La Cure : 318.78 € / mois,
- Au-dessus de l'école : 280.42 € / mois,
- Au-dessus de la mairie : 250.19 € / mois.

**Locations appartements
+ 10 252 €**

Location de la salle des fêtes

Il n'y a pas eu de modification des tarifs appliqués par rapport à l'année 2014.

**Locations salle des fêtes
+ 1 070 €**

Les tarifs de location de la salle des fêtes de Compains :

CAS n° 1		Cas n° 2		Cas n° 3	
Location pour une durée de 24 H		Location stage de sport		Location ½ journée pour réunion	
Habitants de la commune : but non lucratif	60,00 €	mise à disposition salle + 1 wc	300,00€	Toutes structures sauf Associations de la commune	80.00 €
Habitants de la commune : but commercial	150,00€				
Personnes extérieures : but non lucratif	120,00€	option cuisine	100,00€		
Personnes extérieures : but commercial	150,00€				
Associations de la commune	GRATUIT	option sanitaire (2 douches + 1 wc supplémentaire)	100,00€		
Associations extérieures à la commune	150,00€				
Location sanitaire + douches	50.00 €				

Location des terres à vocation pastorale

Les tarifs de location n'ont pas augmenté par rapport au tarif 2014 (délibération de Conseil Municipal du 24 avril 2015).

Locations des terres
+ 6 026 €

Déneigement

	2013	2014	2015
Coût	11 997.29 €	11 489.54 €	12 305.53 €
Subvention Conseil Départ.	5 789.12 €	3 147.70 €	0
Réserve SIVOM	-	1 888.83 €	0
TOTAL à la charge de la commune	6 208.17 €	6 453.01 €	12 305.53 €

La subvention du Conseil Départemental a diminué de 50 % en 2014.

En 2015, aucune subvention du Conseil Départemental pour la viabilité hivernale.

En résumé, le coût du déneigement par rapport à 2014 est équivalent à + 5 852.52 €.

Action sociale

La téléassistance

En 2015, le nombre de bénéficiaires est stable : 4 au 3^{ème} trim 2014 et 4 au 3^{ème} trim 2015. Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier en mairie. La commune prend en charge une partie du coût.

Participations communales versées au SIVOM de Besse pour ses différentes missions sociales

Portage des repas, aide à domicile, animation 3^{ème} âge, bus des montagnes : 1 109.67 €.

CCAS

Le 17 octobre 2015, le repas offert aux seniors de la commune a été servi au Restaurant « L'Ecir et l'Angélique » à Compains : 28 inscrits : coût : 1 035.26 €.

Les personnes absentes pour des raisons de santé recevront un colis pour les fêtes, fourni par « le Chalet des Douceurs » à Brion : coût : 35 € / colis personne seule et 50 € / colis couple.



SIVOM du Pays de Besse-Cézalier-Sancy
(Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Il assure principalement les missions d'aides à la personne concernant l'aide au ménage, le portage de repas, les soins infirmiers à domicile et les transports (Bus des Montagnes).

Le service d'aide à domicile :

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Les interventions ont lieu du lundi au samedi. Il apporte une aide à la réalisation de différentes tâches de la vie quotidienne. La participation des bénéficiaires est calculée en fonction de leurs ressources.

Le portage de repas :

Les repas sont livrés à domicile les mardis, jeudis, vendredis et couvrent les besoins au quotidien de la personne. Ils comprennent 6 plats au choix : une entrée et un potage, une viande ou un poisson, un légume ou un féculent, un fromage ou un yaourt, un dessert et le pain. Il existe des régimes sans sel, diabétiques et coupés. Le prix du repas est fixé à 7.60 €, (possibilité de prise en charge des caisses de retraite), et élaboré par la société SOGIREST.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) :

Interventions des aides-soignantes 7 jours sur 7 ; le forfait soins est intégralement pris en charge.

Pour vous aider dans vos démarches afin de bénéficier d'une intervention, contacter le :

SIVOM
14 place du grand Mèze
63610 Besse et Saint Anastaise
Tél : 04.73.79.52.82

Horaires d'ouverture:
Lundi - mercredi : 8h-12h / 13h30-17h
Mardi - jeudi : 8h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h

L'école de Compains

Le RPI Compains – Valbeleix



Le R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) **Compains et Valbeleix** a été instauré au début des années 90 par les maires de l'époque Mr Serge Gay et Mr Roger Gatignol.

ECOLE DE COMPAINS : 11 enfants	
Maternelle Petite Section	2
Maternelle Moyenne Section	1
Maternelle Grande Section	4
CP	4
ECOLE DE VALBELEIX : 8 enfants	
CE1	2
CE2	1
CM1	3
CM2	2

Tarifs repas cantine

Suite à la hausse des tarifs pratiquée par la SOGIREST au le 1^{er} septembre 2015 : 3.64 € le repas enfant, le tarif facturé aux familles est passé à 3.24 € le repas (les 0.40 cts restants étant pris en charge par la commune).

Le ramassage scolaire

Sylvie REBOISSON assure le ramassage scolaire pour la commune de Compains.

Les Travaux

Voirie

Entreprise GOMINARD :

- 16 tonnes de tout-venant pour Chandelières : 384.00 € ttc
- Nettoyage fossés route de Brion : 288.00 € ttc
- Nettoyage fossés Brion : 360.00 € ttc

Entreprise ATEM : ouverture fossé à Brion : 360.00 € ttc

Travaux de voirie hameau de Chaumiane

Entreprise CYMARO :

- Réfection de la chaussée : 46 390.26 € ttc

Subventions FIC : 15 076.00 €

Subvention DETR : 8 532.00 €

Fauchage des chemins

Entreprise SIBAUD :

- Fauchage : 1 380.00 € ttc
- Débroussaillage : zone Montcineyre : 4 500.00 € ttc

WC public

Entreprise FAYE :

- Aménagement kit chasse wc public : 894.08 € ttc

Toiture bâtiments communaux

Entreprise MARTIN :

- Remplacement gouttières et soudures : 120.00 € ttc

Entreprise BAPT :

- Révision des toitures des bâtiments communaux : 354.00 € ttc

Glissière de sécurité : Chaumiane

Entreprise AXIUM :

- Reprise d'écarteurs métalliques sur glissières bois : 3 270.00 € ttc

Subventions Amendes de Police : 2 043.00 €

Travaux Chapelle St Gorgon

Entreprise :

- Terrassement et pavage autour de la chapelle : 5 700.00 € ttc

Entreprise :

- Remise en état du chemin d'accès : 800.00 € ttc

Le coût est intégralement supporté par l'association de Sauvegarde du Petit Patrimoine de Compains.



Les achats



Défibrillateur

Un défibrillateur est installé dans le hall d'entrée du bâtiment Mairie / Ecole :

Entreprise CARDIOP : Achat du matériel : 2 160.00 € ttc

Entreprise DUCHAMP : Branchement défibrillateur : 210.06 € ttc

Subvention : département dans le cadre du FIC : 750.00 €

Désherbeur thermique

Achat d'un désherbeur thermique en commun avec la commune de Valbelex.

Cet achat est motivé par la loi Labbé, interdisant à toutes les personnes publiques l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics au 1^{er} janvier 2020.

Coût total : 816.00 € 50 % compains : 408.00 €

Organisme	Taux de financement, montant TTC	Montant TTC
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	50 %	204
Autofinancement Compains	50 %	204
Total TTC	100 %	408

La commune récupère le FCTVA soit environ 50.00 €

Coût pour la commune : 154.00 €

Alarme

Changement de la batterie de l'alarme incendie bâtiment Maire/Ecole :

Entreprise DUCHAMP :

- Batterie et installation : 276.00 € ttc

Ordinateur Mairie

Entreprise VERRIER :

- Matériel et installation : 1 258.80 € ttc

Équipement Employé Communal

Un équipement complet de vêtements de sécurité pour Monsieur Claude GUERIN

Le coût de cet équipement est réparti à 50 % pour la commune de Compains et 50 % pour la commune de Valbelex.

Entreprise DESCOURS ET CABAUD

- 2 pantalons de sécurité, parka haute visibilité avec polaire, 2 paires de gants cuire fourrés, 2 paires de gants été, chaussures « haute sécurité », casque forestier compact avec visière et protection anti-bruit et 2 combinaisons de travail
 - Coût pour la commune : 200.00 € ttc



Borne WIFI 63 :

Dans le cadre du WIFI 63 et par délibération de Conseil Municipal en date du 6 novembre 2015 une borne d'accès internet sera installée prochainement.

Assainissement

Assainissement collectif du bourg :

Suite au contrôle du bon fonctionnement de notre assainissement collectif, il s'avère qu'une arrivée trop importante d'eau claire arrive à la station. Cette anomalie de fonctionnement peut engendrer le colmatage du massif filtrant. Cet apport d'eau claire est diminué de 50 % par l'arrêt de l'écoulement permanent des toilettes publiques. Néanmoins, il est indispensable de réaliser un diagnostic de notre réseau afin d'identifier la provenance des eaux parasites.

En conséquence, par délibération du 6 novembre 2015, le bureau d'études SECAE a été retenu. Le diagnostic sera réalisé début 2016.

COUT DE L'ETUDE ht		PARTICIPATIONS	
Bureau d'étude SECAE	8 500.00 €	Agence de l'Eau	4 250.00 €
		Conseil Départemental	2 550.00 €
		Commune	1 700.00 €
TOTAL	8 500.00 €	TOTAL	8 500.00 €

Le poste de refoulement situé en partie basse du bourg a rencontré des problèmes de fonctionnement. Les deux pompes ont été changées par l'entreprise KSB ARTRU SERVICES AUVERGNE.

Coût pour la commune : 2 556.00 € ttc

L'arrêt de l'écoulement permanent du WC public a permis de diminuer le temps de fonctionnement des pompes :

- Temps de fonctionnement avant échange : environ 10h / jours
- Temps de fonctionnement après échange : environ 2h / jours

Un gain considérable en consommation électrique et durée de vie des pompes.

Assainissement non collectif :

Une réunion d'information organisée par le SPANC (Service Public pour l'Assainissement Non Collectif) du SIVOM d'Issoire aura lieu le 12 janvier 2016 à 20h30 à la salle des fêtes de Compains, concernant les installations non conformes.

➤ Tous les propriétaires concernés par un assainissement non conforme seront invités à assister à cette réunion.

Subventions aux associations

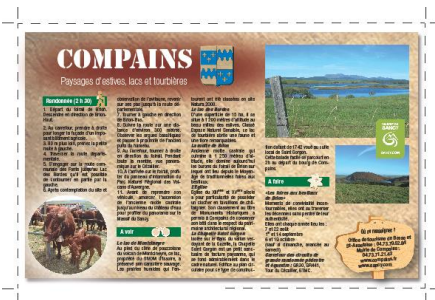
ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
LES AMIS DU FOIRAIL DE BRION	600.00
CLUB ST GEORGES	250.00
SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE	250.00
LES PETITS MONTAGNARDS	125.00
COMITE DES FETES DE COMPAINS	250.00

La Communauté de Communes verse une subvention de 2 700.00 € à la commune de Compains pour les animations.

- Subventions aux associations : 1 475.00 €
- Feu d'artifice : 2 000.00 €
- Affiches foires de Brion : 104.40 €
 - Coût : + 879 € pour la commune

Rappel : allocation de subvention : 125.00 € par organisation de manifestation publique.

Publicité - Animations



Sancy Mag

L'encart publicitaire du Sancy Mag a été maintenu.
Il fait le point sur le patrimoine incontournable de la commune.

coût : 600 €

Foires de Brion

Promotion :

Pour assurer la promotion des foires de Brion 2015, la commune de Compains a commandé à l'entreprise MATUSSIÈRE : 150 affiches A3

coût : 104.40 €

Le 22 août

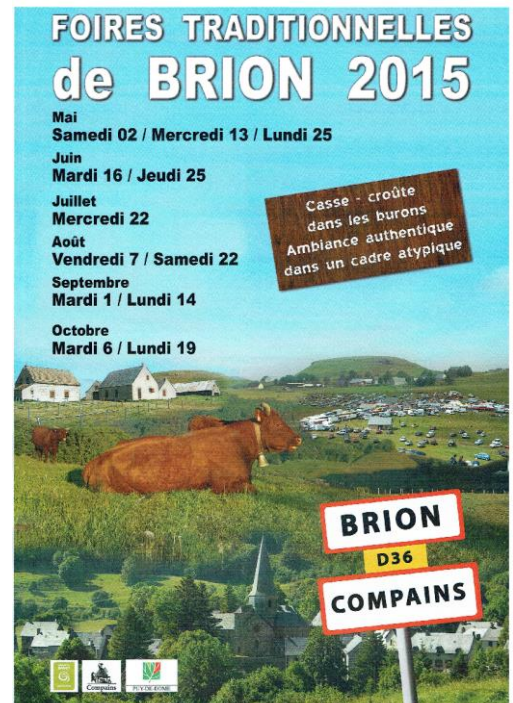
Par délibération le conseil municipal a validé le passage du péage à 2.00 € à partir de 2015,

Prise en charge par l'équipe municipale et des bénévoles du péage :

	2014	2015
Véhicules	1 166.00	2 556.00
Exposants	1 596.00	1 277.00
TOTAL	2 762.00	3 833.00

Les dates de foires pour l'année 2016

Mai : 2, 13, 25	Août : 6, 22
Juin : 16, 25	Septembre : 1, 14
Juillet : 22	Octobre : 6, 19



Feu d'artifice

Feu d'artifice et bal organisés par la municipalité et le comité des fêtes de Compains avec

SPECTACLE PYROTECHNIQUE EVENEMENTIEL

coût : 2 000 €

- ☛ **Bâtiment de la Cure :** Remise en état de la cage d'escalier et des deux logements.
Les travaux devraient être réalisés premier semestre 2016, afin d'accueillir deux familles pour la rentrée scolaire 2016.
- ☛ **Rénovation ancienne poste :**
La consultation d'architectes est en cours pour une estimation des coûts d'ici le premier semestre 2016.
Le cahier des charges sommaire : salle communale au rez-de-chaussée, et appartement à l'étage.
- ☛ **Voirie :**
Réfection de la voirie de Marsols, Brion-Haut, Belleguette. L'estimation financière est en cours. Travaux sous réserve d'attribution des subventions. Prévision des travaux courant 2016.
- ☛ **Cloches de l'église :**
Echange des ferrures de la petite cloche par la Ste Heur'Tech.
- ☛ **Girouette de l'église :**
Fixation de la girouette par la Ste Heur'Tech.

après 2016 Les projets

- ☛ **Enfouissement des réseaux Brion-Bas**
Une demande d'étude est faite auprès du SIEG pour l'enfouissement des réseaux électriques de Brion-Bas.
- ☛ **Equipement**
Equipement tracteur et matériel de fauchage.

Divers

L'APC de Compains - bienvenue à Nadège



Depuis le 6 octobre, Madame Nadège DUBREIL s'occupe de l'Agence Postale Communale en remplacement de Madame Corinne VERT.

L'Agence Postale Communale de Compains vous propose les services suivants :

Services postaux

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres, Carnets de timbres,
- Poste à usage courant,
- Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster unitaire,
- Prêt-à-Poster en lots de 10 et 100,
- Emballages Colissimo,
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée),

LES HORAIRES

mardi	8h00 à 10h00
jeudi	9h00 à 12h30
vendredi	8h30 à 13h00

Tél : 04.73.71.21.00

- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost.

Renseignements et vente de téléphonie



Services financiers et prestations associées :

- Retrait d'espèces du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération,
- Versements d'espèces sur compte courant postal, livret, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
- Dépôt de chèques.

Pour les Associations, les Commerçants, les Entreprises, GAEC... vous pouvez commander vos timbres, vos enveloppes... par téléphone au 04.73.71.21.00 avant 10h
Vous venez chercher votre commande à l'APC de Compains le lendemain matin !

L'utilisation de ce service de proximité est gage de son maintien !

Le SMGF de Compains

Tous les membres du SMGF de Compains vous souhaitent de très bonnes fêtes et une très bonne année 2016

Les principales délibérations

- Location des parcelles :
 - 19 b, 20, 21 (partie) : Pierre REBOISSON
 - 18 : pas de location
 - 3 (partie) : GAEC de Chaumiane
 - 8 : Daniel REBOISSON
- Affouage :
Soit par lot de 25 stères livré en 4 mètres / ayant-droit : 570 euros,
Le reliquat de 2014 est d'environ 875 stères et l'affouage de 2015 s'élèverait à 19 lots soit 475 stères,
- Concours du receveur municipal : attribution d'indemnité à Mr David PICAUD,
- Exploitations des coupes proposées à l'état d'assiette par l'ONF,
- Dédommagement stockage de bois : parcelle 17,
- Contribution à l'hectare pour 2015 ONF : 506.70 €,
- Dématérialisation des actes budgétaires : signature de la convention,
- Nouvelle organisation du SMGF :
 - plus d'affouage à partir de 2016,
 - vente bord de route de reliquat,
 - mise en vente de la parcelle 18.

Zone de stockage de bois

En 2013, une place de dépôt a été créée face à la station d'épuration afin de stocker les bois sortants de la forêt.

A l'appréciation de chacun, en pleine nature, ce n'est ni une zone de déchargement de gravats, ni une zone de déchargement de déchets de jardin.

Malgré la pose d'un panneau d'interdiction de décharge, le nettoyage a été fait par deux fois.

Il existe une déchèterie à Besse, merci à chacun d'éviter ce genre d'incivilité.



Le petit mot du GDON de Compains

Le 15 avril 2015, à 20h30, 9 agriculteurs assistaient à la réunion du FDGDON de la commune.

En découle un bureau :

Président : Jérôme GAY, Vice-Président : Patrick BOHAUD, Secrétaire : Henri VALETTE, Trésorier : Eric VERDIER

Suite à cela, 3 arrêtés de traitement sont pris en 2015 (le dernier étant en cours). 1 800 kg de blé commandé.

2016 s'avère compliqué vu le pourcentage d'infestation (+ 30 % traitements interdits).

L'état, suite à une action du collectif de citoyens pour lutter contre le campagnol terrestre est en cours de travaux pour rechercher d'autres moyens de lutte (cela ne serait que sur du long terme).

Une réunion de travail, sous la présidence de Madame la Sous-préfète aura lieu le lundi 21 décembre 2015 à 13h30 à la salle polyvalente de Besse, place du Grand Mèze, afin d'envisager, avec les agriculteurs, la mise en œuvre collective des moyens de prévention et de lutte contre le campagnol terrestre sur la zone géographique de l'AOP St Nectaire du Puy-de-Dôme.

Les Associations

COMPAINS
Veillée automnale

Samedi 14 novembre 2015
A partir de 20h00
A la salle des fêtes

Entrée 10 €

Réservation au 06 32 84 56 01

Pensez à amener vos jeux de cartes, sociétés ...

Buvette

Organisme par l'association
"Sauvegarde du petit patrimoine"

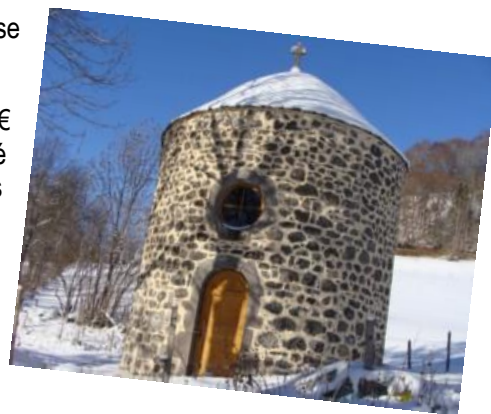
Compains PUY-DE-DÔME

☞ Sauvegarde du Petit Patrimoine de Compains

Les travaux à la chapelle Saint Gorgon se poursuivent.

Un dallage a été réalisé sur le pourtour (5 700 € financé par l'association). Le chemin d'accès a été remis en état et élargi pour acheminer les matériaux (800 € financé par l'association).

Il reste le terrassement extérieur, les crépis intérieurs et la mise en place de l'autel. Les travaux doivent s'achever au premier semestre en 2016.



☞ Club Saint Georges

Le Club Saint Georges a été créé en 1991 pour les anciens de Compains de + 60 ans. Depuis décembre 2013, le statut a été modifié pour pouvoir accueillir les anciens des communes avoisinantes.

Tous les 2^{ème} jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) nous nous réunissons à la salle des fêtes de Compains à partir de 14h00, pour un après-midi récréatif avec les jeux de société divers ou simplement

discuter ensemble et prendre un petit goûter selon les mois (bûches de Noël, galettes, crêpes, bugnes, gâteaux d'anniversaire, etc... en toute convivialité.

Dans l'année, nous organisons deux « Thé Dansant » et deux repas. Nous participons aux différentes activités programmées par le SIVOM.

Venez nous rejoindre au club. La cotisation est de 25 euros par an.

Rémy PIREYRE ou Paulette VEINRECH
04.73.71.20.06 ou 04.73.71.22.70

COMPAINS
Thé Dansant

animé par l'Orchestre
Auvergne Musette

Salle des Fêtes - 14h30

Dimanche
8
novembre
2015

organisé par le
Club St Georges

Compains PUY-DE-DÔME

Comité des Fêtes

Feu d'artifice et bal : 25 juillet 2015

Fête du village : 5 et 6 septembre

Feu d'artifice et bal organisés par la municipalité et le comité des fêtes de Compains avec **SPECTACLE PYROTECHNIQUE EVENEMENTIEL**

Samedi 24 octobre, Les bénévoles du comité des fêtes se sont retrouvés pour remercier leur généreux donateurs lors de la fête patronale.

- Manu et Corine pour une nuit au Gîte Lapier
- Michel Carrot pour une nuit dans un chalet dans les arbres.
- Philippe Valette pour deux repas au restaurant de Vassivière.
- André Gay et Lionel Gay pour descente en tyrolienne.
- L'accrobranche de Saint Nectaire pour 5 entrées.

Des fleurs ont été offertes à Corinne pour tous les services rendus pour le bon déroulement des fêtes.

Des remerciements à Henri Valette pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Lors de la tombola du 6 septembre :

- Monsieur Reberol a gagné le jambon. Il y avait 364 boutons il en a inscrit 362.
- La nuit au Gîte Lapier a été gagnée par Monsieur Larnaudie.
- La nuit dans le chalet dans les arbres par Monsieur Paul Jean Claude.
- La descente en tyrolienne par Monsieur Mihoc Emmanuel.
- 2 parcours accrobranche par Mademoiselle LECOQ Mathilde.
- 3 parcours accrobranche par Madame Gatignol Catherine.
- 2 repas à Vassivière par Monsieur Bapt.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et autour d'un buffet en toute convivialité.

COMPAINS
Fête du Village
Samedi 5 septembre 2015
Bal avec orchestre (entrée 5 €)
Dimanche 6 septembre 2015
Vide grenier (emplacement gratuit pour les non professionnels)
Buffet
Crispes - Pizza
Tombola - Jeux enfants
... Animations diverses



Les Petits Montagnards

Vendredi 18 décembre 2015 : fêtes des écoles

Samedi 5 mars 2016 : concours de belote

Vendredi 24 juin 2016 : fête de fin d'année

Les Amis du Foirail



L'année 2015 a été encore une année très forte pour « L'Association des Amis du Foirail ». Forte pour ces animations pour faire vivre nos foires.

La présentation de notre site exceptionnel de BRION avec ses valeurs. Les bons moments de commerce entre paysans et négociants et camelots.

Ces jours de foire sont des moments incontournables de convivialité pour tous.

Merci au petit groupe de bénévoles de l'association pour le travail fourni.

Merci aux généreux partenaires financier.

Meilleurs vœux à tous pour 2016.



Aides à la rénovation des façades

http://www.cc-massifdusancy.fr/habitat-vie-pratique/aide-renovation_5674.cfm

Rénover son habitation

La Communauté de Communes du Massif du Sancy a mis en place une aide en faveur de la rénovation et de l'entretien des façades pour les habitants du Sancy. Distinction entre rénovation et entretien :

- On parle de 'rénovation' lorsque la structure du bâtiment est modifiée. Le but est d'améliorer la valeur du bien soit par une augmentation vénale, soit par une augmentation de la durée de vie et d'apporter des améliorations esthétiques notables.
- On parle 'd'entretien' concourt à la préservation du bon état de l'ouvrage (réfection de peinture, d'enduits ...)

Conditions d'éligibilité à la subvention

Les propriétés ou copropriétés de moins de 10 logements, les commerces et les bâtiments du domaine privé communal.

Sont exclus de cette aide :

Les bâtiments construits sur les zones d'activités artisanales et industrielles.

Les bâtiments ne respectant pas la continuité architecturale du site.

Cependant les bâtiments hors normes (à vocation agricole ou isolés par exemple) pourront faire l'objet d'un examen particulier en vue d'une meilleure intégration dans le site.

Chaque demandeur ne peut obtenir qu'une seule subvention par année civile.

L'aide est limitée à une fois tous les 10 ans par immeuble.

Les travaux relatifs aux portes et ouvertures ne sont pas concernés par l'aide.

Seul les travaux réalisés par les entreprises seront retenus.

De façon exceptionnelle : la Commission peut accepter de prendre en compte des demandes de personnes physiques dont les revenus ne permettraient pas de faire face aux dépenses sans le concours de la subvention ; le demandeur devra alors fournir un avis de non-imposition à l'impôt sur le revenu en vigueur à la date de la demande, dans cette hypothèse, la base de calcul sera le montant hors taxe des factures de matériaux.

Les pièces à fournir

Devis détaillé d'entreprise

Photo couleur de la ou des façades(s) avant travaux
R.I.B ou R.I.P

Attestation selon laquelle le demandeur ne bénéficie d'aucune autre aide pour cette opération

Attestation selon laquelle les travaux n'ont pas fait l'objet de commencement d'exécution

Copie de la déclaration de travaux acceptée par le Maire

Les demandes sont traitées par ordre chronologique de leur arrivée à la Communauté de communes, celles n'ayant pu être satisfaites dans l'année seront automatiquement reportées l'année suivante.

Avant examen du dossier technique, un délégué sera amené à effectuer une visite sur place.

Les dossiers sont disponibles sur simple demande à la Communauté de communes (ou sur le site internet), et en mairie.

Montant des aides accordées

Le montant des aides est de 25% du montant hors taxes des travaux, mais il est plafonné à :

- 6000 € pour la rénovation
- 3000 € pour l'entretien

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord écrit de la communauté de communes.

Les subventions seront versées après réception :

- de la facture acquittée
- d'une photographie couleur montrant l'apposition sur le chantier pendant la durée des travaux d'un panneau qui est à retirer en mairie ou au siège de la Communauté de communes.

Les photos seront transmises à la communication afin de mieux faire connaître et de promouvoir cette intervention

Les demandes seront traitées dans l'ordre chronologique de leur arrivée.

Petit conseil : le nombre de demandes augmentant et la durée de la procédure étant assez longue, il est recommandé de prévoir sa demande d'une année sur l'autre.



LE CENTRE DE SECOURS D'EGLISENEUVE D'ENTRAIGUES

RECRUTE

Devant la diminution importante des effectifs du Centre de Secours d'Eglise neuve d'Entraigues, un appel à candidatures est lancé auprès de la population afin de recruter des sapeurs-pompiers volontaires. Si vous avez plus de 16 ans et que vous souhaitez le maintien du Centre de Secours d'Eglise neuve, devenez sapeur-pompier volontaire en contactant

- ▶ le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme : **04.73.98.15.18**
- ▶ le groupement territorial Sud : **04.73.55.09.86**

DECES

Mme PADULLI Raymonde :

née le 17 juillet 1930 à Compains
décédée le 13 janvier 2015 à Issoire

Mme BERTRANT Agnès (GAY) :

née le 25 janvier 1962 à Compains
décédée le 14 février 2015 à Vic le Comte

Mme MINET Marcelle :

née le 31 janvier 1925 à Compains
décédée le 6 mars 2015 à Besse

Mr GAY Jean

né le 29 novembre 1932 à Lisieux
décédé le 21 avril 2015 à Saint Pierre Colamine

Mme LAGEIX Julienne :

née le 18 septembre 1924 à Compains
décédée le 6 juin 2015 à Besse

Mr VALLON Pierre

né le 11 août 1942 à Compains
décédé le 5 septembre 2015 à Ceyrat

Mr EBLY Alain

né le 11 janvier 1938 à Gignat
décédé le 5 octobre 2015 à Perpignan

Mme FAURET Catherine (VERDIER)

née le 6 mai 1962 à Compains
décédée le 17 novembre 2015 à Chassagne

Mr LAMIRAND Paul

né le 11 juillet 1923 à Clermont-Ferrand
décédé le 30 novembre 2015 à Besse

Mme GAY Jeannine (RAYNAUD)

née le 28 août 1935 à Compains
décédée le 7 décembre 2015 à Brioude

infos

NAISSANCE

TOM

né le 20 février 2015

Mr PICINI Jean-Philippe et Mme FAUCHER Charlotte

Mairie

tél 04.73.71.21.43

Permanence du Maire :

le mardi de 9h00 à 12h00
Henri VALETTE : 06.11.95.53.44

Responsable du déneigement :

Jérôme GAY : 06.15.51.36.56

Ouverture secrétariat de Mairie :

mardi : 8h – 12h30 et 13h30 – 16h00
jeudi : 8h – 12h30 et 13h30 – 15h00
vendredi : 8h30 à 13h00

Email : mairie.compains@wanadoo.fr

Site : www.compains.fr

Agence Postale

tél 04.73.71.21.00

Ouverture :

mardi : 8h00 – 10h00
jeudi : 9h00 – 12h30
vendredi : 8h30 à 13h00

Vacances de Noël

Fermeture de la Mairie et Agence Postale
les semaines 52 et 53